



**Intervention de Madame Annick GIRARDIN**

**Ministre des outre-mer**

**Discours à l'occasion de la présentation à la presse du budget 2018  
de la mission outre-mer**

**27 rue Oudinot**

**Jeudi 28 septembre 2018**

*Seul le prononcé fait foi*

Mesdames, messieurs,

J'ai le plaisir de vous accueillir ici, au ministère des outre-mer, afin de pouvoir vous détailler les grandes lignes du projet de budget de la mission « outre-mer ».

Ce projet de budget s'inscrit bien entendu dans le cadre de la loi de programmation des finances publiques, présentée hier en conseil des ministres, et qui prévoit un déficit ramené à 2,6% du produit intérieur brut en 2018 et proche de zéro en 2022.

Cette perspective de redressement des comptes public, personne n'en conteste la nécessité. Elle permettra de garantir la pérennité des politiques menées en faveur de l'ensemble des citoyens.

Mais je veux rappeler ici une autre réalité, une réalité qui a largement guidé la préparation de ce projet de budget : les spécificités démographiques, géographiques et économiques des territoires ultramarins doivent être prises en compte au sein de la mission outre-mer. Cette dernière porte un ensemble de politiques publiques structurantes en matière d'emploi, de logement ou de développement des territoires.

**Avec des crédits à structure constante (c'est-à-dire à périmètre comparable) en hausse de plus de 4% par rapport à 2017, le ministère dispose de tous les leviers nécessaires à la concrétisation de notre ambition collective pour les outre-mer. Sur l'ensemble du quinquennat, la hausse s'établira à près de 10%. Ces crédits supplémentaires nous permettront d'appuyer sur le long terme les actions concrètes que nous finançons en matière d'amélioration des conditions de vie des populations, de développement économique et de cohésion sociale des territoires.**

Au total, ce sont plus de 2 milliards d'euros que nous redistribuerons au bénéfice des territoires ultramarins. Je me permets une petite parenthèse à ce stade pour rappeler que, bien entendu, l'action de l'Etat en faveur des outre-mer ne se limite pas à la seule mission outre-mer. Ce sont plus de 85 programmes représentant près de 20 milliards d'euros qui interviennent sur ces territoires.

Ce projet de budget, je l'ai voulu résolument sincère : hormis une rectification de périmètre visant à neutraliser les transferts entre ministères, j'ai tenu à une budgétisation des exonérations de charges sociales, que nous remboursons aux régimes de sécurité sociale, à leur

juste valeur. C'est sur cette base que, grâce à la préservation de nos crédits, nous pourrons construire une politique cohérente et volontariste **en matière de développement territorial et de soutien à la jeunesse.**

- **En matière de développement territorial**, j'insiste sur l'importance des contrats de plan et de développement signés entre l'Etat et les collectivités territoriales. Pour 2018, les engagements dédiés à cette politique contractualisée s'élèvent à 152 millions d'euros, soit 12% d'augmentation par rapport à l'année passée. Je parle bien ici d'une politique de solutions concrètes et tangibles pour les ultramarins. Car derrière le terme technocratique « d'aménagements contractualisés », il s'agit bien de routes, de quais, de réseaux d'eau potables ou d'eaux usés, de filières de gestion des ressources, d'aménagements urbains, etc.

Ces contrats de développement seront par ailleurs complétés par le maintien à 40 millions d'euros du fonds exceptionnel d'investissement. Ce fonds permet d'apporter une aide financière aux collectivités pour le développement de politiques publiques structurantes au bénéfice de la population (gestion des déchets, prévention des risques naturels, désenclavement des territoires, ...).

Autre exemple de l'importance accordée à l'accompagnement des territoires, l'effort en matière de construction scolaire est cette année particulièrement significatif : 85 millions d'euros sont prévus contre 30 millions l'an passé. Une part importante de ces crédits sera allouée à la Guyane conformément aux engagements signés par l'Etat dans le cadre des accords de Cayenne.

Enfin, le grand plan d'investissement qui a été présenté lundi par le Premier ministre, permettra de sanctuariser un milliard d'euro d'investissements publics au profit des outre-mer sur toute la mandature, autour de priorités qu'il nous reviendra de définir avec les ultramarins et en lien avec l'ensemble des ministères.

- **En ce qui concerne le soutien aux politiques de la jeunesse,** vous connaissez tous le service militaire adapté et le succès qu'il rencontre en termes d'insertion professionnelle des jeunes éloignés du marché de l'emploi. Je veux souligner ici que l'augmentation des effectifs prévus sur le quinquennat se traduira par l'arrivée dès 2018 de 20 militaires supplémentaires. Sur la période, ce sont 127 effectifs supplémentaires qui sont programmés et qui permettront de renforcer l'accueil des stagiaires et l'efficacité de leur formation.

Plus généralement, et afin de combattre le taux de chômage encore trop élevé chez les jeunes ultramarins, le projet de budget porte pour plus de 50% de ses crédits sur les mécanismes d'allègement de cotisations et de contributions sociales à destination des entreprises ultramarines. Ces dispositifs essentiels à la diminution des coûts de production, associés au maintien en 2018 du taux du CICE majoré à 9% outre-mer, permettront de conforter le développement économique des territoires. L'objectif est bien que les outre-mer réduisent leurs handicaps structurels en matière de compétitivité et d'emploi.

\*\*\*

Au-delà de ces deux axes forts, je veillerai à ce que les outre-mer puissent bénéficier dès 2018 de dispositifs nationaux dont l'intervention

n'est que très partielle actuellement. Je pense par exemple à l'ANAH (Agence nationale pour l'habitat) dont la mobilisation permettra de renforcer l'aide à l'amélioration de l'habitat privé. Les propriétaires de condition modeste pourront ainsi financer des travaux de réhabilitation de leur logement. Je pense également aux outils du plan climat : les outre-mer sont en première ligne quant à la nécessité de développer durablement les territoires ! Les récentes catastrophes cycloniques et le risque sismique toujours présent aux Antilles nous obligent à penser plus efficacement la lutte contre le réchauffement climatique.

La mission outre-mer recouvre donc un ensemble de problématiques cruciales pour l'avenir de nos territoires et nous offre les moyens d'y répondre. Afin de co-construire cet avenir avec les ultramarins, les Assises des outre-mer, que je lancerai le 4 octobre prochain, seront un lieu d'expression collective et de valorisation de ces projets d'avenir, afin de mettre les dépenses et les investissements publics au service de la croissance et de l'emploi.

Je vous remercie.